



**HAL**  
open science

# LE CONCEPT DE RAPPORT SOCIAL PEUT-IL FONDER UNE AUTRE CONCEPTION DE L'OBJECTIVITE ET UNE AUTRE REPRESENTATION DU SOCIAL ?

Michel Freyssenet

► **To cite this version:**

Michel Freyssenet. LE CONCEPT DE RAPPORT SOCIAL PEUT-IL FONDER UNE AUTRE CONCEPTION DE L'OBJECTIVITE ET UNE AUTRE REPRESENTATION DU SOCIAL ?. Les rapports sociaux et leurs enjeux, 1, CSU, 1989. hal-01245120

**HAL Id: hal-01245120**

**<https://hal.science/hal-01245120>**

Submitted on 16 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LE CONCEPT DE RAPPORT SOCIAL PEUT-IL FONDER  
UNE AUTRE CONCEPTION DE L'OBJECTIVITE  
ET UNE AUTRE REPRESENTATION DU SOCIAL ?**

Michel Freyssenet  
CNRS, CSU

À l'origine du séminaire 86-87 du Centre de Sociologie Urbaine, "Les rapports sociaux et leurs enjeux", deux préoccupations qui se sont dégagées des discussions visant à en définir le thème et le programme et qui sont apparues suffisamment communes et essentielles dans la conjoncture scientifique actuelle pour justifier un travail sur deux ans.

La première préoccupation est celle de ne pas se contenter de dénoncer, souvent à bon compte, les limites des démarches structuralistes, mais de proposer aussi des démarches alternatives, sachant rendre compte de l'histoire faite et qui se fait. De ce point de vue, il nous semble bien que le concept de rapport social n'est véritablement efficace que si l'on tient les sujets, non comme de simples "supports" des rapport sociaux, ou bien encore comme des agents intériorisant leurs conditions d'existence et les transformant en comportements réglés en dehors de toute règle, mais comme de véritables acteurs, qui par leur action individuelle et collective, par leur réflexion et par les représentations qu'ils se construisent des rapports dont ils sont parties prenantes, en font l'histoire. Dès lors ne faut-il pas commencer à expliciter et à élaborer les représentations du sujet et de l'objectivité qu'implique cette ébauche de ré-interrogation de la notion de rapport social ? La deuxième préoccupation qui est apparue dans nos discussions est de ne pas se satisfaire également de la dénonciation des limites atteintes par la partition du social, communément pratiquée en sciences sociales, en niveaux ou en sphères économique, politique, symbolique... réduisant la recherche et la réflexion à en établir les degrés d'autonomie relative. Mais de contribuer, sur ce point aussi, par un approfondissement de la notion de rapport social, à construire d'autres représentations du social, permettant de fonder de nouveaux objets et de nouveaux rapports des chercheurs aux objets qu'ils se donnent.

L'objet de cette séance introductive est donc de développer ces préoccupations et de prendre le risque, à titre illustratif, d'indiquer quelques représentations alternatives du sujet et du social et leurs conséquences pratiques pour la recherche, à partir d'une ré-interrogation du concept de rapport social.

## 1. Rapports sociaux et sujets

### 1.1. Les implicites des démarches sociologiques les plus fréquentes

En établissant les conditions de la pratique, ou en identifiant des processus et des rapports sociaux, ou bien encore en cherchant le social dans tous les domaines de l'activité humaine, notamment dans les actes et les pensées les plus personnels et les plus intimes, en faisant cela nous avons le sentiment d'apporter à la connaissance notre contribution spécifique de sociologue. Nous considérons en procédant ainsi, que non seulement nous ne préjugeons pas de la réponse à la question philosophique du sujet, mais que de plus nous travaillons directement ou indirectement à sa définition, en établissant ce qu'il n'est pas, puisqu'il ne peut plus être, c'est un acquis des sciences sociales, cet être visant rationnellement à la maîtrise de soi-même et de son environnement que nous a légué la philosophie classique et l'économie politique. Nous pensons de ce fait ne céder ni à l'objectivisme, le sujet existe vraiment, ni au subjectivisme, l'objectivité du social est indubitable, ni donc au déterminisme, ni au "rien n'est écrit".

Cette démarche, peut-être la seule à être opérationnelle aujourd'hui, a suffisamment démontré sa fécondité pour qu'il ne soit pas nécessaire, pensons-nous de s'embarrasser d'une question, celle du sujet que notre génération de sociologues a, de plus, été peu préparé à aborder. À le faire, nous pourrions être détournés de travaux peut-être plus modestes, mais au moins utiles. Il y a en effet encore tant de domaines à explorer. Et pourtant cette position, par ses présupposés, a des conséquences importantes sur nos choix d'objets, sur nos résultats et sur notre rapport à l'objet.

Nous faisons constamment comme si la liberté de jugement et d'action n'apparaissait qu'à partir du moment où l'on prenait conscience des déterminations sociales qui pèsent sur le jugement et sur l'action. Et ce serait une des missions de la sociologie que de contribuer à cette prise de conscience. Pierre Bourdieu, tout en restant hypothétique sur celle-ci, l'explique très clairement à la fin de la préface du *Sens pratique*. Il écrit "En forçant à découvrir l'extériorité au cœur de l'intériorité, la banalité dans l'illusion de la rareté, le commun dans la recherche de l'unique, la sociologie n'a pas seulement pour effet de dénoncer toutes les impostures de l'égotisme narcissique; elle offre le moyen, peut-être le seul, de contribuer, ne fût-ce que par la conscience des déterminations, à la construction, autrement abandonnée aux forces du monde, de quelque chose comme un sujet" <sup>1</sup>.

Cette représentation, qu'au fond nous sommes d'autant plus amenés à partager qu'elle semble renvoyer à du personnellement vécu, (la prise de conscience a été un des maîtres-mots de notre génération et a présidé parfois à la vocation de sociologue de certains d'entre-nous) n'en a pas moins pour inconvénient gênant de poser le sociologue en accoucheur du sujet.

N'est-ce pas supposer une large inconscience et une vision bornée des acteurs et une compétence quasi miraculeuse, malgré ses faibles outils, du sociologue ? N'est-ce pas prétendre au monopole de la rationalité et de l'objectivité ? Ne continuons-nous pas à considérer le chercheur comme acteur privilégié de la découverte du sens véritable,

---

<sup>1</sup> Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, p. 40-41.

comme si celui-ci était pour l'essentiel nécessairement ignoré ou voilé aux acteurs eux-mêmes ?<sup>1</sup>

Plus classiquement, et bien que nous en connaissions les dangers et les limites depuis longtemps, nous continuons, parce que nous n'avons pas d'autres outils, à chercher les régularités, à faire voir ce qui fait système, à reconstituer des itinéraires-types, à identifier des processus sociaux, à établir des modèles de croissance ou de crise, à déterminer des champs de possibles, cherchant ainsi à mettre en évidence le structurel, le social, l'inintentionnel... alors qu'une telle démarche amène inévitablement de par sa logique à forcer le trait, à gommer les discontinuités, à considérer le résidu comme négligeable, à ne pas voir ce que représente d'hésitation, de pari, d'incertitudes, d'invention les pratiques quotidiennes, à refouler la question de Michel Foucault "était-ce aussi nécessaire que ça ?" et à privilégier certains objets plutôt que d'autres, les mouvements de longue durée plutôt que les événements, les mouvements sociaux, plutôt que les pratiques dans les ateliers, les idéologies plutôt que les pensée minoritaires ou singulières...

Or les données ainsi construites font problème quand arrive le moment de l'interprétation. Soit notre qualité de membre de la société, voir du groupe social dans lequel nous avons choisi un objet de recherche, nous donne une compréhension et une interprétation ayant peut-être quelque pertinence, mais qui déborde largement ce qu'il nous est autorisé de déduire en toute rigueur des données que nous avons élaborées. Et nous explicitons rarement d'où nous vient cette compétence et quelle en est la validité. Ce sont les trous noirs de nos recherches. Soit nous devons instituer, parce qu'il nous faut bien rendre compte de l'histoire, des quasi-sujets: l'Etat, le mouvement social, l'organisation, la classe ouvrière, le capital et bien d'autres. Soit nous finissons par ré-introduire un sujet individuel, réduit à un principe unique d'action, qui pourra être selon les uns la maximisation des profits économiques et symboliques, pour les autres le pouvoir, le désir... bref une rationalité unique pour une finalité unique, explication de type utilitariste qu'Alain Caillé a raison de qualifier de tautologique, car il est toujours possible de démontrer que quelqu'un a fait ce qu'il a fait parce qu'il y avait intérêt.

## 1.2. Un parti pris de recherche de concepts opératoires

Nous ne sommes cependant pas prêts, pour notre part, sous prétexte de restituer la richesse du vécu, de céder à la facilité de l'interprétation subjectiviste et à renoncer à l'exigence de la validation, qui reste au fondement de cette activité particulière qu'est l'activité scientifique. Nous ne sommes pas prêts non plus à nous laisser aller à une fuite en avant épistémologique telle qu'elle inhiberait toute recherche empirique et amènerait à reporter à beaucoup plus tard l'invention de nouveaux outils.

Seule une réflexion épistémologique parallèle nourrie et nourrissant une pratique de recherche, qui sait qu'elle est erronée et qui accepte de l'être aujourd'hui pour l'être moins demain, peut permettre petit à petit de reformuler nos concepts, d'en concevoir de nouveaux, et de parvenir à proposer des représentations alternatives du social et du sujet, seul moyen d'éviter de tomber dans le travers des mises en demeure épistémologiques et de la critique sans proposition positive.

Nous ne sommes pas prêts en particulier à renoncer à certains concepts que nos recherches et nos résultats antérieurs nous poussent à réinterroger, mais qui désignent

---

<sup>1</sup> Quéré L., "A mauvais objet, mauvais sujet" in : *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, tome 1, Paris, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, 1983, p.5.

néanmoins des réalités que l'on ne peut raisonnablement mettre entre parenthèses. Ainsi des rapports sociaux, dans lesquels nous naissons tous, avec lesquels il nous faut vivre, que nous ne pouvons manifestement pas transformer aisément, et dont nous ne pouvons nous extraire à volonté.

Il nous semble précisément que le concept de rapport social est un des rares concepts en sciences sociales qui, en raison de la dynamique qu'il implique, peut permettre de penser en même temps l'objectivité et "quelque chose comme un sujet".

### **1.3. Un sujet qui acquiert une intelligence pratique des rapports sociaux dans lesquels il est impliqué**

Supposons, et il est somme toute raisonnable d'en faire l'hypothèse, que les partenaires d'un rapport social (rapport de parenté, rapport médecin-malade, rapport capital-travail...), au lieu d'être largement inconscients de sa nature en acquièrent au contraire, à travers les relations singulières et localisées qu'ils ont entre eux, une compréhension et une intelligence pratique (sans qu'ils aient besoin de passer par une théorisation quelconque). Ils n'ont pas seulement, dans cette hypothèse, une connaissance pratique plus ou moins intériorisée, incorporée, de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas. Les règles, les limites, les possibilités, si l'on y regarde de près et si l'on multiplie les cas analysés, semblent bien varier, se déplacer, changer constamment de contenu. Les partenaires n'ajustent pas (ou pas seulement) leurs pratiques à leurs conditions d'existence selon la méthode des essais et des erreurs, guidés par une sorte de savoir fonctionnel incorporé. Ils se construisent aussi des représentations des rapports sociaux dans lesquels ils sont, qui sont autant de moyens de réflexion et d'action permettant de faire évoluer les enjeux de ces rapports, et les conditions de leurs pratiques. Ils ont une capacité d'invention, de saisir des opportunités pour créer des situations nouvelles. Ils savent comment donner à comprendre sans se dévoiler, et dire sans dire.

Les situations mêmes les plus communes ne se reproduisent jamais à l'identique. Elles exigent, non pas une sorte d'adaptation, d'ajustement, mais à proprement parler des trouvailles. Dans une telle vision des choses, la liberté individuelle n'est pas seulement conquise contre les déterminations sociales par la prise de conscience de celles-ci, mais aussi *avec, grâce* à la socialisation dont tout un chacun est l'objet, et aussi le sujet. L'intelligence des situations se développe grâce aux modes de pensée propres à chaque groupe social. La socialisation permet d'acquérir des automatismes, une pré-science de ce qui advient, mais aussi les moyens de transformer ces automatismes, et le cas échéant de s'en passer. La liberté individuelle ne résulterait pas seulement d'un long et pénible processus de détachement des déterminations sociales qui constitueraient chacun de nous, mais s'exercerait à tout moment, à l'aide des aptitudes, des dispositions, de l'intelligence acquise dans l'exercice même des rapports sociaux.

Tout un chacun est impliqué dans plusieurs rapports sociaux, ayant leur logique et leurs enjeux propres. Nous avons été, nous sommes socialisés à travers et par eux, donc à travers et par des logiques et des enjeux différents. Ne serait-ce qu'en vivant leurs différences, toute personne est en mesure de mieux saisir les particularités, de porter des appréciations plus ou moins explicites sur chacun d'eux, éventuellement d'avoir des préférences qui vont orienter les pratiques quotidiennes au sein de chaque rapport. Entre un rapport capitaliste, un rapport domestique, un rapport associatif, ou un rapport mutualiste, chacun, chaque groupe se construit une idée des rapports entre individus qu'ils im-

pliquent. Même à ce degré de généralité on peut voir, *s'il en était ainsi*, quelques conséquences sur notre pratique de recherche.

Le chercheur ne va pas, lors de l'analyse d'un rapport social, considérer la variété et la variabilité, parfois importantes, des pratiques comme un problème mettant en cause la pertinence explicative de ce rapport social, mais il va au contraire les étudier comme étant autant de réponses, de solutions, de tentatives, de trouvailles individuelles et collectives pour gérer l'enjeu du rapport social lui-même et pour le faire évoluer. Sans prétendre épuiser le sens d'une pratique, puisqu'il naît toujours de la combinaison de plusieurs rapports sociaux, on pourra au moins l'interroger du point de vue de l'enjeu de chaque rapport social considéré.

La recherche du sens, de l'enjeu, de la logique d'un rapport ne se fera pas nécessairement contre l'idée que les partenaires s'en font, mais elle pourra se faire aussi avec les partenaires de ce rapport pour les expliciter, les préciser, et les généraliser. L'entretien sociologique peut devenir à un moment donné une vraie discussion, et une réflexion en commun.

Le chercheur sera amené à se préoccuper tout autant de neutraliser les effets de son appartenance sociale sur son rapport à l'objet et sur ses résultats que d'évaluer les contributions de cette appartenance sociale à la connaissance <sup>1</sup>.

## **2. Rapports sociaux et catégorisation des activités humaines**

### **2.1. La représentation du social à partir de laquelle nous travaillons**

Nous réfléchissons, nous sommes obligés de réfléchir, même si nous nous en défendons, même si nous le déplorons, à partir d'une représentation du social, qui n'est peut-être plus stratifiée comme cela était fréquent il y a quelques années en niveaux économique, politique, culturel, symbolique, idéologique... allant du déterminant au déterminé en dernière analyse, mais qui est à coup sûr encore divisée en domaines d'activités: l'économique, le politique, l'éducatif, le religieux... structurés par des rapports sociaux du même nom.

Ces domaines d'activités tiendraient leur consistance, leur vérité, d'une double propriété: la première de correspondre à des activités naturelles ou socialement universelles, l'économique, par exemple, serait en gros les activités qui concourent à la reproduction des conditions d'existence matérielles de la société; la seconde d'être structurée par des rapports sociaux particuliers, c'est-à-dire des modes sociaux de réalisation de ces activités, variables selon le lieu et l'époque. Il y aurait donc eu de tout temps des rapports économiques ou rapports sociaux de production, des rapports politiques, des rapports symboliques, etc.

Il nous arrive cependant d'être gênés aux marges de ces découpages: où s'arrête l'économique, où commence le politique ? Nous remettons en cause leur autonomie, nous disons qu'il faut les articuler, qu'il faut penser par exemple l'économique et le social en même temps, qu'il faut sortir de l'économisme... Nous avançons qu'il ne s'agit peut-être que de points de vue différents, que toute pratique peut s'analyser simultanément d'un point de vue économique, d'un point de vue symbolique etc.

---

<sup>1</sup> Quéré L., op. cit., p.13.

Cette conception donne naissance à des travaux du genre: l'économie de l'éducation, l'économie du politique, du religieux, de l'art, etc. mais qui en définitive ne font que jeter un regard économique, c'est-à-dire appliquer les présupposés d'une discipline, sur des domaines d'activités dont la consistance et la pertinence ne sont pas discutées en tant que telles. Malgré ces problèmes, malgré toutes les tentatives pour articuler les champs entre eux, nous ne sortons donc pas vraiment d'un découpage du social en sphères d'activités, et cela d'autant moins que nous restons convaincus, ne serait-ce que par notre expérience quotidienne, que même si aux marges il y a du flou demeurent au coeur de ces domaines, des activités qui de toute évidence sont économiques, politiques ou religieuses.

## 2.2. Trois raisons pour remettre en cause cette représentation

Et pourtant il y a problème. Pour au moins trois raisons. La première est que ces catégorisations n'ont pas toujours existé, et il n'est pas besoin de remonter loin dans l'histoire pour le constater. La deuxième est que lorsqu'on s'essaye à définir aujourd'hui l'économique, le politique... on parvient à des impossibilités logiques. La troisième est qu'un rapport social quelconque n'est peut-être définissable qu'en prenant en compte toutes les dimensions du social.

Sur l'évolution des représentations et du découpage du social, il faut mentionner Karl Polanyi. Les sociologues et les économistes français le découvrent tardivement, alors qu'il a suscité de vives polémiques entre ethnologues dans les années 60, et entre ces derniers et les historiens dans les années 70. Il faut dire que la traduction française de son principal ouvrage *La grande transformation* n'a été publiée qu'en 1983, chez Gallimard.

Karl Polanyi écrit que "par opposition à nous, les autres sociétés n'ont pas ségrégué les aspects économiques, qu'on les y trouve seulement mélangés ou encastrés dans le tissu social", que l'économique est une catégorie de pensée, qui est apparue avec les physiocrates en France, avec le marché liant l'offre et la demande, et avec l'émergence du capitalisme.

À première vue il n'y a pas là de remise en cause essentielle. Si des activités, des rapports ne sont pas toujours désignés comme étant par exemple économique ou religieux il n'en reste pas moins que ces activités, que ces rapports existent, puisqu'ils sont "mélangés", "encastrés" dans d'autres.

Confirmant la thèse polanyienne, à partir de travaux sur différentes sociétés, Maurice Godelier estime dans son ouvrage *L'idéal et le matériel*, qu'elle permet de réexaminer la notion de rapport social de production, qui chez Marx définit selon lui la structure économique. Il est devenu possible, dit-il, de la dégager de toute référence à telle ou telle société particulière.

"Il nous est devenu évident, écrit-il, que les rapports de production sont les rapports quel qu'ils soient entre les hommes, qui assument l'une, l'autre ou les trois fonctions suivantes:

1. déterminer la forme sociale de l'accès aux ressources et au contrôle des conditions de la production,
2. organiser le déroulement des procès de travail et répartir les membres de la société entre ces procès,

3. déterminer les formes sociales de la circulation et de la redistribution des produits du travail individuel ou collectif."<sup>1</sup>

Il peut dès lors montrer que dans certaines sociétés les rapports de parenté (aborigènes australiens) ou les rapports politiques (Athènes au Vème siècle) ou encore les rapports politico-religieux (Égypte ancienne) fonctionnent en même temps comme rapport de production. Et c'est grâce à l'exception que constitue la société capitaliste occidentale depuis la fin du XVIIème siècle, qui a autonomisé l'activité économique et l'a désignée en tant que telle, qu'il est devenu possible d'appréhender "l'importance des activités matérielles et des rapports "économiques" dans le mouvement de production et de reproduction des sociétés; jetant ainsi une lumière nouvelle sur toute l'histoire (passée et future) de l'humanité" <sup>2</sup>.

K. Polanyi tire pour sa part une autre conclusion de son constat sans aller toutefois complètement au bout de la logique de son propos. En effet, ce qui le préoccupe c'est la place accordée à l'économie dans la vie sociale et ce qu'il met en doute c'est son caractère déterminant dans toutes les sociétés. Il dénonce l'économisme généralisé des sciences sociales, et croit pouvoir le remettre en cause en distinguant la définition "formelle" ou "conceptuelle" de l'économique (qui pour les uns sera la gestion des ressources rares, pour d'autres la maximisation du profit ou la recherche de son intérêt) définition inapplicable dans les sociétés autres que capitalistes, et la définition "substantive", qui caractérise l'économique uniquement par l'activité nécessaire à l'existence matérielle de l'homme, activité qui si elle se retrouve bien dans toutes les sociétés, y a occupé des places extrêmement différentes.

Louis Dumont estime que c'est en prenant appui sur la thèse centrale de Karl Polanyi et sa dénonciation de l'économisme que l'on peut le mieux montrer la fécondité de son oeuvre. Il propose, comme il l'écrit dans la préface à l'édition française de *La grande transformation*, de "refuser jusqu'au bout la compartimentation que notre société et elle seule propose, et au lieu de chercher dans l'économie le sens de la totalité sociale - ce à quoi Polanyi s'est certes opposé - à chercher dans la totalité sociale le sens de ce qui est chez nous et pour nous économie"<sup>3</sup>.

"Dans les sociétés traditionnelles, en général, dit-il (ce que nous appelons) la richesse immobilière est nettement distinguée de (ce que nous appelons) la richesse mobilière... En effet, les droits sur la terre sont imbriqués dans l'organisation sociale dans la mesure où ils accompagnent le pouvoir ou les hommes. Avec les sociétés modernes, une révolution s'est produite sur ce point: le lien entre richesse immobilière et pouvoir sur les hommes a été rompu, et la richesse mobilière est devenue pleinement autonome, non seulement en elle-même, mais comme la forme supérieure de la richesse en général, tandis que la richesse immobilière en devenait une forme inférieure, moins parfaite; en bref on a vu émerger une catégorie autonome et relativement unifiée de la richesse. Or c'est seulement à partir de là qu'une claire distinction peut être faite entre ce que nous appelons "politique" et ce que nous appelons "économique". C'est une distinction que les sociétés traditionnelles ne connaissaient pas" <sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Godelier M., *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 1984, p.31.

<sup>2</sup> Godelier M., , op. cit. p. 32.

<sup>3</sup> Polanyi K., *La grande transformation*, préface de Louis Dumont p. XXVI, Paris, Gallimard, 1983, p. XXVI.

<sup>4</sup> Dumont L., *Homo Aequalis*, Paris, Gallimard, 1985, p. 14.

De même les auteurs mercantilistes du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles mélangent ce que nous appelons phénomènes économiques et politiques : "Chez eux la fin la plus souvent poursuivie est la prospérité et le pouvoir de l'Etat, et 'l'économie politique' apparaît dans cette période comme une expression désignant l'étude des moyens particuliers, de moyens 'économiques' à cette fin, c'est-à-dire qu'elle apparaît comme une branche particulière de la politique" <sup>1</sup>.

L'économique a eu aussi à s'émanciper de la moralité comme le politique du religieux. "Considérer l'échange comme avantageux aux deux parties a représenté un changement fondamental et signale l'accession de la catégorie économique" <sup>2</sup>.

Sur le plan de la méthode, Louis Dumont en tire deux leçons: "Le plus souvent, écrit-il, on se demande: pourquoi telle ou telle autre grande civilisation n'a-t-elle pas développé la science de la nature, telle technique etc. ? Il faut retourner la question: pourquoi et comment ce développement unique que nous appelons moderne s'est-il produit? La tâche centrale est de rendre compte du type moderne à partir du type traditionnel... c'est pourquoi, ajoute-t-il, notre vocabulaire est inadéquat à rendre compte des sociétés traditionnelles".

Deuxième leçon: "Il devrait être évident qu'il n'y a rien qui ressemble à une économie dans la réalité extérieure jusqu'au moment où nous construisons un tel objet. Une fois ceci fait, nous pouvons apercevoir partout en quelque mesure des aspects plus ou moins correspondants que nous devrions en toute rigueur appeler 'quasi économiques' ou 'virtuellement économiques'. Naturellement ils doivent être étudiés mais la restriction ('quasi') est importante dans l'affaire: la place de tels aspects dans l'ensemble n'est pas la même ici et là, et cela est essentiel à leur nature comparative" <sup>3</sup>.

Laissons là ce débat entre ethnologues, pour reprendre à notre propre compte la question initiale: qu'est-ce que l'économique, la production, les rapports sociaux de production? La réponse est rien moins qu'évidente.

À la recherche d'une définition universelle de l'économie, de la production, nous disons que ce sont les activités qui concourent à l'existence matérielle des individus et de la société. Mais cette existence requiert suivant les lieux et les époques, suivant les sociétés, les classes sociales et les individus des biens matériels et aussi immatériels en quantité et en variété très différentes. Suffira-t-il de dire, pour sortir de la difficulté, que les activités économiques seront les activités qui sont considérées par la société étudiée comme essentielles à la subsistance de ses membres ou bien qui sont accomplies pour obtenir les biens généralement nécessaires à celle-ci ? Mais il deviendrait vite illogique d'éliminer telle ou telle production de luxe par exemple si elle s'achète ou se vend. On serait vite embarrassé si l'on devait inclure telle activité magique considérée comme essentielle par une société donnée à sa subsistance. Dira-t-on pour ne pas tomber dans l'inacceptable que relève de l'économie, tout ce qui s'échange. Mais où situera-t-on la frontière à partir de laquelle il y a échange: l'individu, la famille, le groupe, la tribu, l'entreprise? Si, comme le montre Marcel Mauss, ce qui s'échange dans certaines sociétés c'est autant la personne que la chose elle-même, comme analysera-t-on ce type d'échange? Inversement devra-t-on éliminer du champ de l'économie l'autoproduction, sous prétexte qu'elle ne donne pas lieu à échanges, alors qu'elle a été et continue d'être le mode essentiel de production de la grande majorité de la planète? Précisément,

---

<sup>1</sup> Dumont L, op. cit. p. 44.

<sup>2</sup> Dumont L, op. cit. p. 45.

<sup>3</sup> Dumont L, op. cit. p. 34.

dira-t-on, il faut bien au moins chasser, cueillir, cultiver pour vivre. En effet, mais l'économie ne peut se définir par la production du minimum vital... et nous voilà revenu au début de notre raisonnement. Ni les définitions conceptuelles, ni les définitions substantives ne semblent donc être satisfaisantes.

Pris autrement le problème posé nous amène au même résultat. Nous voyons actuellement des activités, tout à fait non économiques pour nous il y a quelques années, tomber ou être sous le point de tomber dans la sphère économique: la production des enfants par exemple. Vente et banque de sperme, insémination artificielle, mère porteuse, enfants conçus dans des conditions artificielles... le débat est ouvert pour savoir si cette activité ou telle ou telle partie de ce processus de production qui, lui pour le coup, est fondamental pour l'existence de l'homme et de la société, se fera sur le mode du don, du service payé, sur le mode socialisé ou sur le mode capitaliste. L'activité théâtrale, dont on ne peut pas dire aujourd'hui qu'elle soit indispensable à la reproduction "matérielle" de la société, n'en devient pas moins une activité économique à partir du moment où, privée de mécènes ou de subventions, elle trouve un capitaliste, qui après calcul économique et éventuellement intervention sur le choix des spectacles, estime raisonnable d'y placer son capital pour le faire fructifier. Que dire du cinéma, des télévisions, des sociétés de rencontre, des agences matrimoniales? Bientôt peut-être de l'accompagnement des mourants ? À bien y réfléchir, il n'est pas d'activité humaine, y compris le rêve, qui ne puisse être aujourd'hui menée sur le mode capitaliste.

Des remarques précédentes, on pourrait déduire qu'un rapport social de type rapport capital-travail ne peut se définir par des activités spécifiques et qu'il est susceptible d'envahir et de structurer toute la vie sociale. Dès lors où est l'économie, et où sont les autres rapports sociaux ?

La troisième raison pour laquelle la représentation du social communément admise et pratiquée fait problème, c'est lorsqu'il s'agit de définir conceptuellement un rapport social donné dans une société donnée. Reprenons l'exemple du rapport capital-travail, moins difficilement définissable que d'autres rapports sociaux, en raison de la multitude de travaux qui lui ont été consacrés et des élaborations théoriques auxquelles il a donné lieu. Constatons tout d'abord qu'il devient difficile de continuer à inclure dans sa définition le type d'activités réalisées. Resterait alors pour le définir cette combinaison particulière, historiquement datée, entre des gens disposant des moyens nécessaires pour effectuer une quelconque activité, que ces moyens soient sous la forme argent ou sous la forme de machines, achetant à d'autres leur force de travail sous forme de salaire pour mettre en oeuvre ces moyens, vendant le fruit du travail de ces derniers, et récupérant leur mise de départ, et au-delà, pour réinvestir ou dépenser.

Il y a clairement, dans cette combinaison, des éléments, un circuit, que nous qualifions d'économiques: du capital, du profit, des salaires, une accumulation, des actes d'achat et de vente, des variations de prix, des prêts bancaires etc. Mais ces éléments ne sont rien, n'ont pas d'existence, sont impensables, si la main d'oeuvre n'est pas, ne demeure pas "libre" de se vendre pour vivre et les employeurs "libres" d'acheter ou de ne plus acheter de force de travail, et s'ils ne conservent pas le droit d'appropriation des fruits du travail de tous pour en disposer librement. Bref les statuts et les droits respectifs des employeurs et des salariés, les uns par rapport aux autres, sont consubstantiels au rapport capital-travail. Tous les jours ce rapport politique existant entre eux doit être reconfirmé par la pratique des uns et des autres et par la permanence de droits fondamentaux, pour que le capital puisse s'accumuler et la force de travail se vendre. Et de ce fait il ne l'est pas toujours. Dès lors le cycle du capital s'enraye. De même la représenta-

tion que les uns et les autres se font de leurs rapports est également partie intégrante du rapport lui-même. Le rapport capital-travail a été longtemps perçu, considéré comme un simple rapport marchand: des employeurs et des salariés achètent et vendent du travail. Il a fallu de nombreux débats, de nombreux conflits tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle pour que les salariés reconnaissent et fassent reconnaître qu'il s'agissait d'autre chose, pour que se constitue vraiment le rapport capital-travail comme rapport spécifique devant faire l'objet d'une législation spéciale distincte des autres droits notamment commerciaux. Il ne s'agissait pas simplement d'une méconnaissance des uns et d'une volonté de tirer parti de la situation des autres. Il existait en effet des formes ambiguës très répandues: la sous-traitance à domicile et les équipes de travail mobiles dirigées par un maître ouvrier prenant en quelque sorte en sous-traitance tel ou tel ouvrage chez les fabricants. Le rapport capital-travail a impliqué aussi pour exister, on le sait, qu'il soit considéré comme moralement acceptable, que l'on en vienne à croire que la somme d'intérêts égoïstes puisse conduire, concourir, à l'intérêt et au bien être général. Et à vrai dire, le procès en moralité du capitalisme reste toujours ouvert. Il était significatif d'entendre récemment un ministre "libéral" de l'industrie essayer de convaincre son auditoire que, non seulement le libéralisme économique était efficace, mais qu'il était aussi le système en définitive le plus juste.

De même que l'on ne peut définir le rapport capital-travail uniquement d'un point de vue économique, de même, à l'inverse, des rapports réputés "symboliques", comme les luttes de légitimation et de consécration auxquelles se livrent les universitaires par exemple, ne peuvent être définies sans inclure dans leur définition le fait que ces universitaires sont des salariés de l'Etat, lequel délègue partiellement à certains d'entre eux le pouvoir de jugement sur les enseignements à dispenser et sur le travail de leurs collègues. Les luttes et les contestations en légitimité et en compétence se font aussi au nom d'une vision de l'Université, de son rôle social, de son mode de fonctionnement et de sa division du travail.

### **2.3. Une conclusion provisoire et les problèmes qu'elle soulève**

Les considérations précédentes nous pousseraient à conclure que les rapports sociaux concernent, suivant les époques et les sociétés, des activités plus ou moins nombreuses, que ces activités n'existent socialement comme distinctes les unes des autres à un moment donné que parce qu'un rapport social les a, pour apparaître et se développer lui-même, autonomisées et instituées, et qu'elles peuvent à nouveau disparaître en tant que telles si ce rapport social qui les a fait naître vient à organiser par exemple l'ensemble des rapports humains, ou bien encore à disparaître.

Toutefois s'engager dans cette voie soulève au moins deux problèmes.

1. Le premier est celui du relativisme culturel vers lequel elle nous engage. Aucune de nos catégories de pensée ne serait-elle utilisable pour comprendre d'autres sociétés ? Ne faut-il pas au moins, comme nous y invite Maurice Godelier savoir "découvrir dans l'organisation des différents systèmes économiques et sociaux l'effet des contraintes matérielles imposées par les conditions de reproduction des écosystèmes naturels au sein desquels ces sociétés se trouvent immergées et sur lesquelles elles agissent pour se reproduire" ?
2. Le deuxième problème est celui de la hiérarchisation des rapports sociaux. Si l'on ne peut fonder "substantivement" la prééminence de certains rapports sociaux sur d'autres, sur quoi va-t-on le faire ? Or de toute évidence des rapports sociaux en dominent d'autres. On voit bien à l'heure actuelle comment le rapport capital-travail par sa dynamique

bouscule, contraint à évoluer le rapport salarié à l'Etat, le rapport associatif, sans parler, et cela depuis longtemps, de la "petite production marchande".

#### **2.4. Bien que non tranché, ce débat a des conséquences pratiques**

On ne peut pas ne pas faire dorénavant la généalogie des catégories fondamentales que nous utilisons et particulièrement des domaines que nous construisons en champs de forces sociales: l'économique, le politique, le religieux...

Dans nos recherches, nous devrions d'autre part privilégier soit les moments où un rapport naît ou se substitue à un autre (une activité qui se faisait sur le mode capitaliste, se fait sur le mode du mécénat ou vice-versa) soit les moments où une activité se constitue en tant que telle (par exemple la formation professionnelle, auparavant entièrement confondue dans l'activité de travail), et à lire à travers les luttes auxquelles son autonomisation donne lieu les types de rapports sociaux qui sont en concurrence pour en assurer la réalisation.

Nous devrions ne pas confondre, ou tout au moins nous interroger sur l'assimilation que nous faisons entre une activité et un rapport social: par exemple les rapports médecin-malade, les rapports maître-élève..., que nous dénommons ainsi, ne correspondent peut-être que très partiellement à l'activité à laquelle ils renvoient: les soins, la transmission des savoirs..., et recouvrent peut-être des modes sociaux de soins et d'enseignement très différents, de telle sorte que l'on ne pourrait en donner ni une définition substantive ni une définition conceptuelle. Ce serait des notions à déconstruire.

De même des rapports de sexe qui débordent largement le champ familial et la production des enfants, et dont la naturalisation évidente doit bien recouvrir des rapports entre humains de types très différents et rien moins qu'universels.

### **3. Comment poursuivre la réflexion tout en construisant des concepts opératoires?**

Lors de la préparation de ce séminaire, il nous est apparu que les chercheurs, en étudiant tel ou tel rapport social, tel ou tel champ structuré par un rapport social donné, ou bien encore tel ou tel groupe social partie prenante d'un rapport social particulier, multipliaient les descriptions et les analyses des aspects, des formes successives, des effets, etc. de ces rapports sociaux, mais reculaient devant l'énonciation de ce qui est en cause, en jeu, dans chacun d'eux. Mis à part quelques rapports sociaux pour lesquels nous disposons de théorisations, que savons-nous de ce qui est en jeu dans les rapports de sexe, dans le rapport salarié à l'Etat, dans les rapports religieux, etc. ?

Sans donner à la notion d'enjeu un statut théorique précis pour l'instant, il nous est apparu que faire l'effort de caractériser l'enjeu des rapports sociaux dont nous parlons pourrait être un bon moyen pour réfléchir sur le caractère à la fois dynamique et structurel du rapport social, pour construire d'autres représentations du sujet et par là même de l'objectivité, pour dépasser la partition du social couramment admise et explorer le caractère "totalement social" des rapports sociaux, pour comprendre comment des rapports différents peuvent se combiner et/ou se hiérarchiser, enfin pour avancer dans une définition opératoire du concept de rapport social.

Proposer ces énoncés des enjeux des rapports sociaux devrait être un moyen d'autant plus efficace pour atteindre les objectifs précédents, que nous avons délibérément choisi dans le programme du séminaire des rapports sociaux de statuts théoriques vraisemblables.

blement très différents et que nous avons refusé de procéder à une quelconque hiérarchisation a priori entre eux.

Mais est-ce de bonne méthode que d'isoler les rapports sociaux les uns des autres, et de procéder à leur analyse séparée ? Ils ne sont en effet jamais seuls. Ne risque-t-on pas d'attribuer à un rapport social un aspect, un enjeu qui ne serait en fait que l'enjeu du rapport social dominant le premier ? Le risque est bien réel. Mais l'analyse d'un même rapport social dans des contextes différents devrait le réduire. A l'inverse, quelle consistance aurait un rapport social dont on n'arriverait pas à en énoncer l'enjeu spécifique ? Comment pourrait-on penser l'articulation des rapports sociaux sans avoir fait l'effort préalable d'en étudier les logiques, les enjeux, les histoires propres ? Le découpage du social ainsi proposé, comme tout découpage, est bien sûr artificiel, mais il réduit peut-être plus que d'autres les inconvénients inhérents à cette opération.

Plusieurs voies pratiques sont possibles pour identifier l'enjeu propre au rapport social étudié. On peut procéder à l'énumération, dans un premier temps sans hiérarchie et sans ordre, des causes des conflits ouverts ou latents auxquels il a donné lieu dans un contexte donné, puis comparer cette énumération avec celle que l'on obtient en prenant le même rapport social dans un autre contexte. On peut aussi repérer les règles, les conventions, les institutions que le rapport social considéré a générées, ou bien encore l'analyser à sa naissance, lors des crises qu'il a connues, ou sur longue période. Il est certainement efficace également de décrire comment se font les entrées et les sorties d'un rapport social pour en saisir l'enjeu.

C'est donc à cette tentative que les intervenants de ce séminaire ont accepté de se prêter, à partir de leurs travaux, et nous les en remercions d'avance. C'est ce à quoi nous nous emploierons avec eux, lors des prochaines séances, en discutant leurs résultats et leurs propositions.

Séance du 18 novembre 1986

### Bibliographie

- Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.  
 Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit., 475 p.  
 Caillé A., *Splendeurs et misères des sciences sociales*, Genève, Droz, 1986, 44 p.  
 Dumont L., *Homo aequalis*, Paris, Gallimard, 1985, 270 p.  
 Godelier M., *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 1984, 348 p.  
 Le Goff J., *La bourse et la vie*, Paris, Hachette, 1986, 121 p.  
 Lipietz A., Réflexions autour d'une fable. Pour un statut marxiste des concepts de régulation et d'accumulation. Paris, CEPREMAP, n° 8530, 1986, 37 p.  
 Polanyi K., *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983, 419 p.  
 Quéré L., "A mauvais objet, mauvais sujet" in *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales* I, Paris, CEMS, 1983, pp. 1-21.  
 Sahlins M., *Au coeur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Paris, Gallimard, 1980. 303 p.